

[Text]

As members of the committee know, an informal meeting of members of the committee took place last Thursday and some preliminary guidance was given to Mr. Peter Dobell as to the areas on which the committee was likely to want to concentrate and as to the witnesses whom the members of the committee thought would be helpful to us.

I will ask Mr. Dobell at this point to report to the committee and what he proposes as the schedule and program of witnesses. He will tell us what he has been able to arrange in a tentative way.

Mr. Peter Dobell, Director, Parliamentary Centre: Mr. Chairman, has a text been circulated?

The Chairman: Not yet.

Mr. Dobell: The first request at the informal meeting was that either this evening, if the committee were able to meet, or tomorrow morning, there should be a meeting with officials to review, in a rather formal way, the actual legislation, Bill C-2. That will be happening this evening starting at 8 o'clock. The officials will continue tomorrow morning for as long as that is wished.

The group indicated that there were five subjects on which they would like to hear particular testimony. The five were adjustment assistance; agriculture; financial services or, rather, services and, particularly, the question of temporary entry visas; energy; countervail and anti-dumping.

I was also asked to ascertain whether witnesses could be found from outside of government to give testimony in these areas.

Two other requests were made: One that Mr. de Grandpré be invited, and, secondly, that a senior official of the International Energy Agency in Paris be invited. I indicated at that meeting that I was neither in a position to approach Mr. de Grandpré, who was chairing a committee appointed by the government, nor in a position to approach the International Energy Agency.

I think it would be most helpful if I were to go through the proposed timetable. The proposed subject for discussion tomorrow morning is temporary entry regulations. That will be after the committee feels it has had a general discussion of the bill. This subject is one on which there is very little knowledge. Four witnesses from the private sector were identified as being reasonably well informed. All four of them had been witnesses before the committee in August and September. In discussing this matter with the anticipated chairman, it was agreed that it was preferable not to invite back people who had already met with the committee. In the circumstances, I have set up meetings with officials from both the Department of Employment and Immigration and from the TNO.

The afternoon is to be devoted to adjustment assistance. The meeting will begin with the Canadian Labour Congress. The Executive Vice-President, Dick Martin, and two other senior officials of the CLC have agreed to appear. It is worth noting that the initial reaction by the CLC was one of rejection. The CLC was closed last Thursday when I first approached them.

[Traduction]

Les membres du comité ne sont pas sans savoir que les membres du comité se sont réunis officieusement jeudi dernier et que des consignes préliminaires ont été données à M. Peter Dobell au sujet des domaines sur lesquels le comité souhaiterait s'attarder et des témoins qui, de l'avis des membres du comité, lui seraient utiles.

Je vais demander maintenant à M. Dobell de faire rapport au comité et de nous faire part de ce qu'il propose comme liste et programme des témoins. Il va nous dire ce qu'il a pu organiser pour le moment.

M. Peter Dobell, directeur du Centre parlementaire: Monsieur le président, a-t-on fait circuler le document?

Le président: Pas encore.

M. Dobell: Lors de la rencontre officieuse, il a tout d'abord été demandé que dès ce soir, si le comité pouvait se réunir, ou demain matin, il soit prévu une rencontre avec certaines personnes pour examiner, de façon plutôt officielle, le projet de loi proprement dit, soit le projet de loi C-2. Nous allons commencer cet examen dès ce soir à partir de 20 heures. Les personnes invitées poursuivront demain matin et ce, aussi longtemps qu'elles le désirent.

Le groupe a indiqué vouloir entendre des témoignages sur cinq sujets en particulier. Il s'agit de l'aide à l'adaptation; de l'agriculture; des services financiers ou, plutôt, des services et, plus précisément, de la question des visas de séjour temporaire; de l'énergie; des droits compensateurs et des mesures antidumping.

On m'a également demandé de voir à faire venir des témoins n'appartenant pas au gouvernement.

Deux autres demandes ont été faites: D'une part, que M. de Grandpré soit invité et, d'autre part, qu'un cadre supérieur de l'Agence internationale de l'énergie à Paris le soit également. J'ai indiqué à cette rencontre que je ne pouvais pas communiquer avec M. de Grandpré, qui présidait un comité constitué par le gouvernement et que je ne pouvais pas non plus communiquer avec l'Agence internationale de l'énergie.

Je pense qu'il serait très utile de passer en revue le calendrier prévu. Les règlements relatifs au séjour temporaire sont le sujet qu'il est proposé de débattre demain matin, après une discussion générale du projet de loi. On connaît très peu de choses à ce sujet. On a dit de quatre témoins du secteur privé qu'ils étaient raisonnablement bien informés. Ils ont tous les quatre comparu devant le Comité au mois d'août et au mois de septembre. Au cours des discussions tenues à ce sujet avec le président éventuel, il a été convenu de ne pas inviter des personnes qui ont déjà comparu devant le comité. Par conséquent, j'ai organisé des rencontres avec des représentants du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, ainsi que du Bureau des négociations commerciales.

L'après-midi sera consacré aux programmes d'aide à l'adaptation. Le premier témoin sera le Congrès du travail du Canada, représenté par le vice-président administratif, M. Dick Martin, et par deux autres des cadres supérieurs. Il convient de mentionner que le CTC a d'abord refusé notre invitation. Ses bureaux étaient fermés jeudi dernier lorsque j'ai